



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ligne Amiens Boulogne-sur-Mer

Question écrite n° 15300

Texte de la question

M. Guy Lengagne attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la nécessité de procéder dans les meilleurs délais aux travaux d'électrification de la ligne ferroviaire reliant Amiens à Boulogne-sur-Mer. De récentes estimations font état d'un coût bien raisonnable (370 à 400 millions de francs) qui ne saurait constituer en l'espèce un obstacle à une réalisation dont l'impact sur l'aménagement du littoral picard et du nord-ouest de la France n'est pas douteux. De surcroît, le gain de temps entre Paris et le tunnel sous la Manche susceptible d'être ainsi obtenu n'est pas à négliger. En tout état de cause, le coût des travaux pourrait être réparti entre l'Etat, le réseau ferré de France, la SNCF et les régions desservies. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer s'il compte prendre les mesures nécessaires afin que ce projet soit mis à exécution lors du prochain contrat de plan.

Texte de la réponse

A l'issue d'une réunion interministérielle le 4 février dernier, le Gouvernement a décidé d'augmenter les subventions consacrées aux investissements ferroviaires et de rééquilibrer les investissements entre, d'une part, la réalisation de lignes nouvelles et, d'autre part, l'amélioration des lignes et des services existants. L'Etat a en particulier décidé de porter de 250 à 500 MF par an sa participation au financement des investissements en matière ferroviaire dans le cadre du XIIe contrat de plan Etat/région. Dans la perspective de la préparation de ce contrat de plan, le conseil régional de Picardie a passé, le 17 décembre dernier, une convention d'études avec la SNCF pour l'amélioration des conditions de transport des voyageurs sur trois axes, dont Amiens - Boulogne. Ces études, dont le délai de réalisation est fixé à douze mois à compter de la signature de la convention, permettront d'apporter un éclairage sur les aménagements à mettre en oeuvre pour améliorer la fiabilité des circulations et la réduction des temps de trajet, ainsi que pour rénover les installations de voyageurs. Dans ce contexte, la SNCF étudie différentes alternatives d'amélioration des conditions de transport sur la ligne, reliant Amiens à Boulogne. Il convient donc d'attendre le terme de cette étude qui permettra d'éclairer les choix que la région entendra opérer, ainsi que les discussions qu'elle devra alors engager avec RFF et l'ensemble des partenaires intéressés par une telle opération d'amélioration du transport ferroviaire.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15300

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 1998, page 3104

Réponse publiée le : 7 septembre 1998, page 4957